



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 27 janvier 2023 DÉLIBÉRATION

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Secrétaire de séance : Madame Sabine SALLE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 26  
Nombre de votant-e-s : 31

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,  
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE, M. Jean-Luc MARLE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représenté-e-s :**

- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Jean-Luc MARLE
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

### **Etaient absent.e.s :**

- M. André LABARTHE (excusé)
- Mme Laurence DUPRIEZ

## **12 - ORGANIGRAMME DES SERVICES MUNICIPAUX AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023**

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.312-1-1 du Code des relations entre le public et l'administration,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 30 novembre 2022,

Considérant la nécessité d'adapter l'organigramme fonctionnel de la collectivité au regard de l'évolution des services et des organisations,

Monsieur le Maire informe votre assemblée des évolutions suivantes :

- Mises à jour d'affectations d'agents et de changements d'agents suite à des départs en retraite et des mobilités externes.

Vu l'organigramme de la collectivité ci-joint,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 27 janvier 2023.  
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 31/01/2023

  
Bernard UTHURRY

